

# Il faut trouver 400 millions pour boucler le budget bruxellois

BRUXELLES Le conclave du gouvernement Vervoort ne s'annonce pas simple. Au menu : accès à la propriété, mobilité et titres-services

Quatre cents millions d'euros à trouver ! Selon certains interlocuteurs, 2016 sera l'année la plus difficile de la législature. « *Ce ne sera pas simple* », dit cette source bien informée. Et pour cause : le budget annuel de la Région s'élève à environ 4 milliards, il faudra donc trouver un dixième de la somme...

Qu'est-ce qui est sur la table ? Il pourrait y avoir de l'avancement sur le précompte immobilier. On nous annonce laconiquement des mesures « destinées à faciliter

l'accès à la propriété ». Rappelons que le gouvernement bruxellois planche sur un tax shift, dont plusieurs mesures concernent le logement. Une hausse de 10 % du précompte immobilier devrait compenser une baisse de l'IPP d'1 % et la suppression de la taxe forfaitaire régionale. Une exonération des droits d'enregistrement jusqu'à 175.000 euros pour l'achat d'un premier bien a été

évoquée, mais elle ne remporte pas l'adhésion des socialistes. Le CDH plaide pour sa part pour

une forme d'exonération du précompte pour les propriétaires habitant leur domicile. Mystère...

Côté mobilité, la Stib réclamerait 7 milliards pour ses projets des six prochaines années, « *ce qui est beaucoup* », dit-on. Il faudra faire des choix. Cela va dans le sens d'une étude que *Le Soir* avait révélée le 3 octobre dernier et qui faisait état d'un trou de 2 milliards pour les grands projets d'infrastructure de la Stib à l'horizon 2025. Il en a d'ailleurs été question ce vendredi au parle-

ment. Vincent De Wolf, chef de groupe MR, à l'origine de la divulgation des chiffres, a réclamé de la transparence au ministre de la Mobilité Pascal Smet (SPA). Ce dernier a répondu que l'étude finale n'arriverait que fin octobre. « *Je ne peux pas donner au parle-*

*ment un document que les ministres eux-mêmes n'ont pas lu !, s'est-il exclamé. Il est normal que les montants estimés augmentent, puisque l'étude se base sur les données les plus récentes.* »

## Le parcours d'intégration, la grande inconnue

Des décisions devraient aussi intervenir en matière de titres-services. On sait que le ministre Didier Gosuin (FDF) a une proposition à présenter à ses partenaires de gouvernement pour assurer la pérennité mais aussi le financement du secteur. Pour rappel, la régionalisation engendre un surcoût pour l'émission des chèques, qui s'élève à 2 millions pour Bruxelles (nos éditions du 16 octobre). La valeur faciale du titre ou leur déductibilité fiscale pourrait être modifiée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Si la majorité PS-CDH-FDF-SPA-CD&V-Open VLD suit l'exemple wallon, la

deuxième solution serait privilégiée. Dans le sud du pays, socialistes et humanistes ont opté pour une baisse de la déductibilité de 30 à 10 %. Un chèque acheté 9 euros coûte désormais 8,10 euros avantage fiscal compris au Wallon, contre 6,3 pour un Bruxellois.

Quid du fameux parcours d'intégration obligatoire, sur lequel l'exécutif wallon a sérieusement avancé fin septembre, prenant tout le monde par surprise ? Une décision dans ce domaine pourrait-elle expliquer les 400 millions ? Dernière Région à devoir se doter d'un tel dispositif, Bruxelles est attendue au tournant. Rien ne filtre, à ce stade. Mais on sait que, vu l'attrait que la capitale représente pour les primo-arrivants, les montants seraient « astronomiques » en cas de caractère obligatoire intégral.

Réponse ce week-end. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT